

Statistique Canada

Le mardi 27 avril 1999 Pour être diffusé à 8 h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

● État de préparation en prévision du bogue de l'an 2000, mars 1999
Presque toutes les grandes entreprises de plus de 250 employés (99,5 %) affirment que leurs systèmes informatiques seront en mesure d'effectuer le passage à l'an 2000. C'est ce que révèlent les résultats d'une nouvelle enquête portant sur les entreprises, les services de soins de santé, les services publics et les services municipaux.

AUTRES COMMUNIQUÉS

NOUVELLES PARUTIONS	13
Livraisons de laine minérale y compris les isolants en fibre de verre, mars 1999	11
Chargements ferroviaires, période de sept jours se terminant le 7 avril 1999	11
Programmes de mesures de rechange pour les délinquants, 1998	11
Pétrole brut et gaz naturel, février 1999	10
Assurance-emploi, février 1999	9





2

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

État de préparation en prévision du bogue de l'an 2000

Mars 1999 (données provisoires)

Presque toutes les grandes entreprises de plus de 250 employés (99,5 %) affirment que leurs systèmes informatiques seront en mesure d'effectuer le passage à l'an 2000. C'est ce que révèlent les résultats d'une nouvelle enquête portant sur les entreprises, les services de soins de santé, les services publics et les services municipaux.

L'enquête, qui visait 10 100 répondants, dont 1 600 grandes entreprises ayant plus de 250 employés, fournit une vaste gamme de renseignements touchant de multiples dimensions de la planification en vue de l'an 2000. Les résultats continuent de faire l'objet d'analyse et un rapport final sera disponible au cours du printemps.

Une proportion substantielle des entreprises poursuivront leurs travaux de préparation tout au long de l'été. On s'attend à ce que, pour environ 18 % de l'ensemble des grandes entreprises, tous les systèmes informatiques critiques essentiels aux activités soient en mesure d'effectuer le passage à l'an 2000 d'ici la fin d'avril. On prévoit que cette proportion atteindra environ la moitié de ces entreprises (52 %) d'ici juillet, les deux tiers (67 %) d'ici la fin d'août et 92 % d'ici la fin d'octobre.

Le degré de préparation des grandes entreprises est particulièrement important puisqu'elles représentent environ 85 % des recettes brutes des entreprises et des organisations qui ont fait l'objet de l'enquête. Les grandes entreprises sont également plus susceptibles de compter sur des systèmes informatiques complexes et sur du matériel commandé par ordinateur.

Certains systèmes informatiques considéreront que le jour suivant le 31 décembre 1999 sera une date autre que le 1^{er} janvier 2000. Cette confusion pourrait désorganiser de nombreux systèmes informatiques et perturber des activités commerciales essentielles.

Les échéanciers de la fin des travaux de préparation des systèmes critiques varient quelque peu selon le secteur d'activité. On s'attend à ce que les entreprises des secteurs du transport aérien, des finances et des assurances, de la production, du transfert et de la distribution de pétrole et de gaz, des services d'électricité, de la fabrication et des communications soient prêtes les premières. On prévoit que les hôpitaux, les foyers de soins et les entreprises du secteur primaire le seront plus tard.

Note aux lecteurs

La réalisation de l'Enquête sur la préparation à l'an 2000 fait suite aux recommandations qui figuraient dans le rapport final du Groupe de travail de l'an 2000 soumis à John Manley, ministre de l'Industrie. À l'instar des deux enquêtes antérieures réalisées en octobre 1997 et en mai 1998, cette nouvelle enquête s'appuie sur un échantillon de l'ensemble des entreprises comptant plus de cinq employés. Elle vise également un large éventail d'organisations du secteur public qui ne faisaient pas partie des deux enquêtes précédentes. Parmi les organisations ajoutées à l'échantillon, notons les services de soins de santé, les services de police, les services d'incendie, les services ambulanciers et les services publics. L'enquête a été menée par téléphone en février et en mars 1999.

Plus de la moitié des grands hôpitaux (57 %) affirment ne pas s'attendre à terminer les travaux de préparation avant les quatre derniers mois de l'année, un nombre substantiel de ces établissements prévoyant terminer en septembre et en octobre. Par contre, environ 3 % seulement des grandes entreprises dans le domaine du transport aérien et 9 % des grandes compagnies d'électricité effectueront encore des travaux de préparation au cours des quatre derniers mois de l'année.

Les services de police et les services ambulanciers de presque toutes les municipalités ont mis en oeuvre un ensemble complet de mesures pour être prêts. De même, des mesures ont aussi été prises pour préparer les services d'approvisionnement en eau et d'égouts dans les municipalités pour lesquelles les systèmes informatiques étaient considérés essentiels à la prestation de ces services.

Grandes entreprises: presque toutes ont dressé l'inventaire de tous les systèmes critiques

En règle générale, les grandes entreprises de tous les secteurs d'activité ont pris les mesures nécessaires pour repérer tous les systèmes informatiques susceptibles d'éprouver des problèmes relatifs aux dates et pour les modifier ou les remplacer. À titre d'exemple, 99 % de ces entreprises affirment avoir dressé un inventaire, ou être en train de le faire, de l'ensemble des systèmes informatiques essentiels à leurs activités de façon à les évaluer en vue de la conversion à l'an 2000. Environ 98 % des grandes entreprises déclarent avoir mis leurs systèmes critiques à l'essai ou prévoient le faire pour s'assurer que le traitement des dates s'effectuera adéquatement lors du passage à l'an 2000.

Dans certaines organisations, la mise à l'essai, une procédure importante et fastidieuse, est loin d'être terminée. Une grande entreprise sur cinq (18 %) affirme que la mise à l'essai des systèmes critiques ne sera pas terminée avant septembre. Ces entreprises courent le risque que la mise à l'essai des systèmes permette de détecter plus de défaillances que prévu, de sorte qu'il sera plus difficile d'apporter les modifications nécessaires et de soumettre les systèmes à de nouveaux essais avant la fin de l'année.

Néanmoins, la mise à l'essai des systèmes semble être bien amorcée dans les grandes organisations. En effet, 14 % des entreprises affirment avoir terminé toutes les mises à l'essai des systèmes critiques, et un autre groupe, représentant 53 % des entreprises, déclare avoir terminé plus de la moitié des travaux à ce chapitre au moment de l'enquête. Quelque 85 % des grandes entreprises ayant entrepris la mise à l'essai ont indiqué que les essais n'avaient pas révélé plus de problèmes que ce qui avait été prévu.

Les grandes entreprises ont pris d'autres mesures pour réduire l'incidence des perturbations causées par le passage à l'an 2000. Environ 87 % d'entre elles ont demandé à leurs fournisseurs de produits et de services de les informer de leur état de préparation. En outre, environ 85 % des entreprises ont mis en oeuvre un plan de mesures de contingence visant à maintenir les activités même en cas de défaillance des systèmes ou de perturbation éventuelle de l'approvisionnement ou des services causée par le passage à l'an 2000. Cinquante-sept pour cent de ces entreprises élaborent des procédés de substitution qu'elles pourraient utiliser si les systèmes informatiques devaient arrêter de fonctionner lors du passage à l'an 2000, et 48 % ont identifié des fournisseurs de rechange dont les systèmes sont conformes à l'an 2000.

La planification des mesures de contingence continuera également d'être au centre des préoccupations de nombreuses grandes organisations au cours des prochains mois. Environ 97 % des grandes entreprises prévoient s'être dotées de mesures de contingence d'ici la fin de l'année. En fait, environ 30 % de l'ensemble des grandes entreprises déclarent avoir déjà terminé leur planification des mesures de contingence.

Services d'urgences: les services ambulanciers, d'incendie et de police ont pris des mesures

Dans les grandes municipalités (qui comptent plus de 25 000 habitants), tous les services de police, les services d'incendie et les services ambulanciers échantillonnés ont pris des mesures pour adapter leurs systèmes critiques. L'état de préparation

des fournisseurs de services dans les grandes municipalités est particulièrement important, puisque ces municipalités regroupent 62 % de la population canadienne. Les systèmes critiques essentiels à la fourniture des services de police devraient être prêts avant la fin d'octobre dans 92 % des municipalités de grande taille, ce qui est comparable aux résultats obtenus dans le cas des services ambulanciers et des services d'incendie (94 %).

Les systèmes critiques nécessaires à la fourniture des services de police, d'ambulance et d'incendie des municipalités de petite et moyenne taille devraient aussi être prêts avant la fin de l'année. Dans les plus petites municipalités incluses dans l'enquête (de 1 000 à 5 000 habitants), environ 21 % des services d'incendie qui dépendent de systèmes critiques affirment ne pas avoir pris de mesures pour assurer le fonctionnement de ces systèmes lors du passage à l'an 2000. Les deux tiers de ces services d'incendie déclarent ne pas avoir cherché à régler le bogue de l'an 2000 parce qu'ils estiment qu'il ne s'agit pas là d'un problème ou parce qu'ils jugent que leurs systèmes ne seront pas touchés par les problèmes relatifs au passage à l'an 2000.

Services d'approvisionnement en eau et d'égouts: certains jugent que leurs systèmes ne sont pas essentiels

Toutes les municipalités échantillonnées qui comptent sur des systèmes critiques essentiels aux services d'approvisionnement en eau affirment avoir pris des mesures pour se préparer et déclarent que leurs systèmes seront prêts à temps. Plus de 95 % des municipalités de cette catégorie déclarent que leurs systèmes seront prêts à la fin d'octobre.

Dans le même ordre d'idées, on prévoit que les services d'égouts qui dépendent de systèmes critiques seront prêts dans toutes les grandes municipalités visées par l'enquête. Parmi ceux-ci, 65 % déclarent que la préparation de leurs systèmes sera terminée à la fin d'août tandis que 98 % indiquent qu'ils l'auront terminée à la fin d'octobre.

On relève une proportion substantielle de municipalités dans lesquelles les systèmes informatiques ne sont pas jugés essentiels aux services d'égouts et d'approvisionnement en eau. C'est le cas notamment des petites municipalités, où plus de la moitié des fournisseurs de services d'égouts et d'approvisionnement en eau déclarent que leurs systèmes ne sont pas critiques à la prestation des services.

Petites et moyennes entreprises: la plupart ont pris des mesures

Environ 87 % des petites entreprises (de 6 à 50 employés) et pratiquement toutes les entreprises de taille moyenne (98 %) ont pris des mesures pour s'assurer que leurs systèmes critiques fonctionneront correctement en l'an 2000. Ces proportions ne tiennent pas compte des entreprises affirmant ne pas dépendre de systèmes critiques.

Environ la moitié des petites entreprises qui n'ont pris aucune mesure pour préparer leurs systèmes critiques estiment que le passage à l'an 2000 n'est pas un problème pour ces systèmes. Il s'agit peut-être d'une indication que, selon elles, leurs systèmes ne traitent pas les dates ou que toutes les technologies sensibles aux dates qu'elles peuvent utiliser sont conformes à l'an 2000. Les autres entreprises de cette catégorie prévoient, dans bien des cas, adapter leurs systèmes plus tard ou s'attendent à ce que leurs fournisseurs de technologies de l'information règlent ce problème.

On relève quelques secteurs d'activité dans lesquels une proportion appréciable de petites entreprises n'ont pas pris de mesures pour préparer leurs systèmes critiques. Par exemple, environ 21 %

des petites entreprises du secteur primaire qui utilisent des systèmes critiques n'ont pas entrepris d'assurer la conformité de ces systèmes à l'an 2000.

Pas de différences importantes entre les régions dans l'ensemble

Bien que les grandes entreprises de partout au Canada prévoient être prêtes avant la fin décembre, les échéanciers pour dresser l'inventaire, faire la mise à l'essai et réaliser l'implantation varient légèrement. En octobre prochain, 95 % des grandes entreprises des provinces atlantiques et de l'Ontario prévoient être prêtes, tandis que pour le Québec, la région Prairies, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut ainsi que la région Colombie-Britannique et Yukon, ces proportions sont respectivement de 88 %, 90 % et 92 %. Globalement, l'analyse préliminaire des résultats n'a révélé aucune variation majeure dans la préparation au passage à l'an 2000 entre les diverses régions du pays.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Christian Wolfe au (613) 951-0708 (wolfchr@statcan.ca), Division des petites entreprises et des enquêtes spéciales.

Préparation des grandes organisations (plus de 250 employés) au passage à l'an 2000 selon le secteur d'activité

	Inventaire	Essais	Systè	mes critiqu	ues prêts d'ici l	a fin de	Ne
	et évaluation	ou — planification d'essais	avril	août	octobre	décembre	savent pas quand
		% des	grandes e	entreprises			
Tous les secteurs d'activité	98	98	18	67	92	100	0
Alimentation	96	95	20	72	95	99	1
Commerce de détail ¹	96	96	26	79	96	100	0
Autres secteurs de l'alimentation ²	96	95	18	70	95	99	1
Santé	99	97	9	45	86	99	1
Hôpitaux	100	99	8	41	84	98	2
Foyers de soins	95	92	10	42	84	99	1
Autres établissements de santé ³	100	97	11	61	93	100	0
Énergie	99	100	16	82	98	100	0
Production de pétrole et de gaz	98	100	15	81	98	100	0
Transfert et distribution du pétrole et du gaz	100	100	11	73	100	100	0
Compagnies d'électricité	100	100	24	91	97	100	0
Communications ⁴	98	99	14	77	96	100	0
Transports	99	100	22	80	97	99	1
Aérien (transporteurs/fournisseurs de pièces)	100	100	22	97	100	100	0
Par eau (sociétés de transport)	100	100	25	66	94	100	0
Autres transports non inclus ci-dessus ⁵	98	100	20	74	95	98	2
Finances et assurances ⁶	99	100	28	88	99	100	0
Industries primaires non incluses ci-dessus ⁷	96	99	17	60	87	100	0
Industries manufacturières non incluses ci-dessus ⁸	100	98	26	77	97	100	0
Tous les autres secteurs non inclus ci-dessus ⁹	97	98	14	63	90	100	0

^{*} Les données ne visent que les grandes organisations dotées de systèmes critiques (soit 95 % de l'ensemble des grandes organisations). Les systèmes critiques sont ceux qui sont indispensables à la livraison continue des produits, à la prestation continue des services ou à la santé et à la sécurité des employés ou du public

Inclut entre autres les supermarchés, les magasins de vins et spiritueux et les pharmacies.

Inclut entre autres les fabricants d'aliments et de boissons, les grossistes d'aliments et de boissons et les traiteurs.

Inclut entre autres les cliniques, les services sociaux, les associations et les organismes de santé publique et les garderies.

Inclut entre autres les entreprises de télécommunications, les sociétés de radiodiffusion et de télédiffusion, les services postaux et de messageries.

⁵ Inclut entre autres le transport routier, les systèmes de transport urbain et les services de transport scolaire par autobus.

⁶ Inclut entre autres les compagnies d'assurance, les caisses populaires, les sociétés de portefeuille, les banques, les sociétés de fiducie, les sociétés de placement et les courtiers en valeurs.

Inclut entre autres l'extraction minière, l'agriculture (élevage et culture) et l'exploitation forestière.

⁸ Inclut entre autres les entreprises d'habillement, d'ouvrages en métal, d'édition, de meubles, de pâtes et papier et de scierie, d'appareils et d'automobiles.

⁹ Inclut entre autres le commerce de gros et de détail, les établissements d'enseignement, l'industrie du spectacle et le tourisme, les services professionnels (avocats, ingénieurs, etc.).

Préparation des grandes organisations (plus de 250 employés) en prévision de l'an 2000 selon la région¹

	Inventaire	Essais	Systè	mes critiqu	ıes prêts d'ici l	a fin de	Ne	
	et évaluation	ou planification d'essais	avril	août	octobre	décembre	savent pas quand	
	% des grandes entreprises							
Canada	98	98	18	67	92	100	0	
Provinces atlantiques	97	97	18	62	95	100	0	
Québec	98	99	14	58	88	100	0	
Ontario	98	98	21	74	95	100	0	
Prairies/T. NO./Nt	100	98	15	64	90	99	1	
CB./Yukon	96	98	19	65	92	99	1	

Les données ne visent que les grandes organisations dotées de systèmes critiques (soit 95 % de l'ensemble des grandes organisations). Les systèmes critiques sont ceux qui sont indispensables à la livraison continue des produits, à la prestation continue des services ou à la santé et à la sécurité des employés ou du

Proportion des organisations des différents secteurs d'activité ayant pris des mesures pour préparer leurs systèmes critiques au passage à l'an 2000*

	Ayant pris des mesures pour préparer leurs sytèmes			Systèmes critiques prêts avant la fin avril		
	Petites organisations ^A	Organisations de taille moyenne ^B	Grandes organisations ^C	Petites organisations ^A	Organisations de taille moyenne ^B	Grandes organisations ^C
			%			
Tous les secteurs d'activité	87	98	100	32	25	18
Alimentation ¹	90	96	100	28	22	20
Santé ²	88	98	100	31	13	9
Énergie	86	98	100	20	20	16
Communications ³	96	99	100	31	32	14
Transports ⁴	85	100	100	27	25	22
Finance et assurances ⁵	98	98	100	30	30	28
Industries primaires non incluses ci-dessus ⁶	79	91	100	38	34	17
Industries manufacturières non incluses						
ci-dessus ⁷	95	99	100	42	35	26
Tous les autres secteurs non inclus						
ci-dessus ⁸	85	99	100	32	22	14

Les données ne visent que les grandes organisations dotées de systèmes critiques. Les systèmes critiques sont ceux qui sont indispensables à la livraison continue des produits, à la prestation continue des services ou à la santé et à la sécurité des employés ou du public.

Inclut entre autres les fabricants d'aliments et de boissons, les supermarchés, les grossistes d'aliments et de boissons, les magasins de vins et spiritueux, les pharmacies et les traiteurs.

Inclut entre autres les hôpitaux, les foyers de soins, les cliniques, les services sociaux, les associations et les organismes de santé publique et les garderies. Inclut entre autres les sociétés de radiodiffusion et de télédiffusion, les entreprises de télécommunications, les services postaux et de messageries.

Inclut entre autres le transport aérien, ferroviaire et par eau, le transport routier, les systèmes de transport urbain et les services de transport scolaire par autobus. Inclut entre autres les banques, les caisses populaires, les sociétés de fiducie, les compagnies d'assurance, les sociétés de prêt et de cartes de crédit, les sociétés de portefeuille, les sociétés de placement et les courtiers en valeurs.

Inclut entre autres l'agriculture (élevage et culture), la pêche, l'exploitation forestière et l'extraction minière.

Inclut entre autres les entreprises du plastique, d'habillement, de construction, de pâtes et papier, de scierie, d'édition, d'ouvrages en métal, d'appareils et d'automobiles.

Inclut entre autres le logement, le commerce de gros et de détail, la réparation automobile, l'industrie du spectacle, les services de concierge et le tourisme.

Comptant entre 6 et 50 employés.

Comptant entre 51 et 250 employés.

Comptant plus de 250 employés.

Proportion des organisations ayant pris des mesures pour préparer leurs systèmes critiques au passage à l'an 2000 selon la région

	Ayant pris des mesur	Ayant pris des mesures pour préparer leurs sytèmes				a fin avril
	Petites organisations ^A					Grandes organisations ^C
			%			
Canada	87	98	100	32	25	18
Provinces atlantiques	83	97	100	36	26	18
Québec	91	99	100	28	26	14
Ontario	87	99	100	32	24	21
Prairies/T. NO./Nt	87	99	100	32	21	15
CB./Yukon	87	97	100	36	27	19

Les données ne visent que les grandes organisations dotées de systèmes critiques. Les systèmes critiques sont ceux qui sont indispensables à la livraison continue des produits, à la prestation continue des services ou à la santé et à la sécurité des employés ou du public. Comptant entre 6 et 50 employés.

Planification des organisations pour communiquer avec leurs clients et leurs fournisseurs de produits et services quant aux questions liées à l'an 2000 ou quant à l'adoption de mesures de contingence

	Communications ave	Communications avec les partenaires commerciaux			Élaboration de mesures de contingence		
	Petites organisations ^A	Organisations de taille moyenne ^B	Grandes organisations ^C	Petites organisations ^A	Organisations de taille moyenne ^B	Grandes organisations ^C	
			%				
Tous les secteurs d'activité	46	72	87	61	72	85	
Alimentation ¹	50	73	89	64	77	84	
Santé ²	32	69	83	59	80	90	
Énergie	57	76	97	67	85	96	
Communications ³	62	83	92	70	83	92	
Transports ⁴	43	61	92	63	68	88	
Finances et assurances ⁵	71	98	99	71	93	96	
Industries primaires non incluses ci-dessus ⁶ Industries manufacturières non incluses	32	62	86	54	60	74	
ci-dessus ⁷ Tous les autres secteurs non inclus	52	77	94	61	69	89	
ci-dessus ⁸	45	69	82	60	69	80	

Inclut entre autres les fabricants d'aliments et de boissons, les supermarchés, les grossistes d'aliments et de boissons, les magasins de vins et spiritueux, les pharmacies et les traiteurs.

Comptant entre 51 et 250 employés.

Comptant plus de 250 employés.

Inclut entre autres les hôpitaux, les foyers de soins, les cliniques, les services sociaux, les associations et les organismes de santé publique et les garderies.

Inclut entre autres les sociétés de radiodiffusion et de télédiffusion, les entreprises de télécommunications, les services postaux et de messageries.

Inclut entre autres le transport aérien, ferroviaire et par eau, le transport routier, les systèmes de transport urbain et les services de transport scolaire par autobus.

Inclut entre autres les banques, les caisses populaires, les sociétés de fiducie, les compagnies d'assurance, les sociétés de prêt et de cartes de crédit, les sociétés de portefeuille, les sociétés de placement et les courtiers en valeurs.

Inclut entre autres l'agriculture (élevage et culture), la pêche, l'exploitation forestière et l'extraction minière.

Inclut entre autres les entreprises du plastique, d'habillement, de construction, de pâtes et papier, de scierie, d'édition, d'ouvrages en métal, d'appareils et d'automobiles.

Inclut entre autres le logement, le commerce de gros et de détail, la réparation automobile, l'industrie du spectacle, les services de concierge et le tourisme.

Comptant entre 6 et 50 employés.

Comptant entre 51 et 250 employés. Comptant plus de 250 employés.

Planification des municipalités pour communiquer avec leurs clients et leurs fournisseurs de produits et services quant aux questions liées à l'an 2000 ou quant à l'adoption de mesures de contingence

	Communications av	ec les partenaires	commerciaux	Élaboration o	le mesures de con	tingence
	Organisations Petites de taille Grandes organisations ^A moyenne ^B organisations ^C					Grandes organisations ^C
			%			_
Ambulance	74	70	92	81	84	92
Police	98	93	95	100	98	95
Incendie	58	80	90	68	88	95
Eau	64	80	89	75	87	91
Égouts	53	75	87	61	80	96

Municipalités comptant entre 1 000 et 5 000 habitants.

Préparation des fournisseurs de services municipaux en prévision de l'an 2000¹

	Inventaire et évaluation	et ou	Systèmes critiques prêts d'ici la fin de			Ne savent pas quand	Aucune mesure entreprise	
			avril	août	octobre	décembre		
			% (de munic	palités ²			
Ambulance								
Petite ^A	87	90		48	91	94	4	2
Moyenne ^B	86	90		55	86	90	5	5
Grande ^C	100	97		78	94	100	0	0
Police								
Petite ^A	99	98		95	99	100	0	0
Moyenne ^B	97	97		81	94	98	1	1
Grande ^C	100	96		64	92	97	3	0
Incendie								
Petite ^A	59	56	30	56	73	74	5	21
Moyenne ^B	89	74	31	68	85	88	8	4
Grande ^C	94	91	33	66	94	98	2	0
Eau								
Petite ^A	86	83	20	57	96	96	0	4
Moyenne ^B	91	80	24	60	93	97	1	2
Grande ^C	100	100	20	69	95	100	0	0
Égouts								
Petite ^A	86	78	26	60	91	95	0	5
Moyenne ^B	92	86	19	60	89	96	2	2
Grande ^C	95	94	23	65	98	100	0	0

Les données ne visent que les fournisseurs de services municipaux dotés de systèmes critiques. Les systèmes critiques sont ceux qui sont indispensables à la livraison continue des services.

Municipalités comptant entre 5 000 et 25 000 habitants.

Municipalités comptant plus de 25 000 habitants.

Les municipalités correspondent aux subdivisions de recencement de 1996. Municipalités comptant entre 1 000 et 5 000 habitants. Municipalités comptant entre 5 000 et 25 000 habitants.

Municipalités comptant plus de 25 000 habitants. Municipalités comptant entre 5 000 et 25 000 habitants.

AUTRES COMMUNIQUÉS

Assurance-emploi

Février 1999 (données provisoires)

En février, le nombre de Canadiens recevant des prestations ordinaires d'assurance-emploi a augmenté de 1,0 % pour s'établir à 528 420. Des augmentations rapportées en Saskatchewan (+3,4 %), en Alberta (+3,2 %), en Colombie-Britannique (+2,3 %) et à Terre-Neuve (+1,4 %) furent partiellement atténuées par des diminutions au Yukon (-3,0 %), à l'Île-du-Prince-Édouard (-2,5 %), en Ontario (-1,6 %) et en Nouvelle-Écosse (-1,6 %).

Le montant des prestations ordinaires versé a augmenté (+1,8 %) pour se fixer à 680,4 millions de dollars en février. Le nombre de demandes reçues a diminué légèrement (-0,9 %) pour s'établir à 231 900.

Nombre de bénéficiaires recevant des prestations ordinaires

	Févr. 1999	Janv. à févr. 1999
_	données désaisonn	alisées
		var. en %
Canada	528 420	1,0
Terre-Neuve	34 130	1,4
Île-du-Prince-Édouard	8 510	-2,5
Nouvelle-Écosse	28 090	-1,6
Nouveau-Brunswick	33 820	-1,0
Québec	178 280	0,7
Ontario	111 410	-1,6
Manitoba	13 620	-0,3
Saskatchewan	12 780	3,4
Alberta	38 130	3,2
Colombie-Britannique	66 320	2,3
Yukon	1 170	-3,0
Territoires du Nord- Ouest	1 220	-0,2

Nota: Le nombre de bénéficiaires représente toutes les personnes qui reçoivent des prestations d'assurance-emploi durant la semaine comptant la quinzième journée du mois. Les prestations ordinaires versées représentent le montant total d'argent perçu durant tout le mois. Ces différentes périodes de référence doivent être prises en considération lorsque des comparaisons sont faites entre les séries. Tout en demeurant à l'intérieur des paramètres de la Loi sur l'assurance-emploi, les provinces ou les régions administratives du Ministère du développement des ressources humaines du Canada possèdent une certaine autonomie dans l'application des

procédures administratives touchant les demandes de renouvellement. Donc, les utilisateurs de données doivent prendre en considération que des mouvements dans les niveaux d'un mois à l'autre peuvent être attribués à l'utilisation de procédures administratives différentes touchant les demandes de renouvellement d'une province ou région à l'autre. Les séries désaisonnalisées (1975 à 1998) des bénéficiaires réguliers ont été révisées pour refléter les données finales de 1998.

Statistiques sur l'assurance-emploi

-		•	
	Janv. 1999	Févr. 1999	Janv. à févr. 1999
	donnée	s désaisonnalisée	S
_			var. en %
Bénéficiaires ordinaires Montant versé (en	523 190 ^p	528 420 ^p	1,0
millions de \$)	668,5	680,4	1,8
Demandes reçues (en milliers)	234,0	231,9	-0,9
	Févr. 1998	Févr. 1999	Févr. 1998 à févr. 1999
	données	non désaisonnalis	ées
- -			var. en %
Bénéficiaires (en milliers) Bénéficiaires ordinaires	930,7	903,6 ^p	-2,9
(en milliers) Demandes reçues (en	717,2	694,9 ^p	-3,1
milliers) Montant versé (en	188,8	185,9	-1,6
millions de \$)	1 669,0	1 143,8	-2,2

	données cumulatives (janvier à février)					
	1998	1999	1998 à 1999			
			var. en %			
Demandes reçues (en milliers) Montant versées (en	510,3	488,7	-4,2			
millions de \$)	2 315,2	2 256,7	-2,5			

Données provisoires.

L'ensemble des bénéficiaires inclut tous les prestataires recevant des prestations de type ordinaire (par exemple à la suite d'un licenciement) ou des prestations spéciales (par exemple pour cause de maladie).

Données stockées dans CANSIM: matrices 26 (séries 1 à 6), 5700 à 5717, 5735 et 5736.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Gilles Groleau au (613) 951-4090 (*labour@statcan.ca*), Division des statistiques du Travail. Télécopieur: (613) 951-4087. ■

Pétrole brut et gaz naturel

Février 1999 (données provisoires)

En février, la production de pétrole brut a diminué de 10,4 % par rapport à la même période en 1998. Il s'agit d'une quatrième baisse consécutive. La diminution est principalement attribuable à des baisses de production de pétrole brut en Alberta et en Saskatchewan. Les exportations (55,2 % de la production totale) ont chuté de 19,0 % par rapport à la même période en 1998. Pour les deux premiers mois de 1999, la production de pétrole brut a diminué de 8,3 %.

La production de gaz naturel est à la baisse (-2,0 %) comparativement à février 1998, tandis que les ventes intérieures ont augmenté de 5,5 %. Il s'agit d'une quatrième hausse consécutive. Les exportations de gaz naturel se sont accrues de nouveau avec un gain de 3,9 % par rapport à février 1998.

Quant aux exportations cumulatives de gaz naturel, elles ont augmenté de 2,5 % par rapport à la même période en 1998. Les ventes intérieures cumulatives ont augmenté de 5,5 % comparativement à 1998. L'augmentation s'explique par des hausses dans tous les secteurs - résidentiel, industriel et commercial.

Pétrole brut et gaz naturel

	Fév 199		Févr. 1999	Févr. 1998 à févr. 1999
	milliers de	e mètres cul	oes	var. en %
Pétrole brut ¹ Production Exportations Importations ² Aux raffineries	10 172, 6 204, 3 528, 7 504,	5 5 6 3	9 115,1 5 027,4 8 839,6 7 756,1	-10,4 -19,0 8,8 3,4
	milliers de	e mètres cul	oes	var. en %
Gaz naturel ³ Production de gaz Exportations Ventes intérieures ⁴	12 775, 6 911, 6 683,	8 7	2 522,7 7 179,2 7 053,4	-2,0 3,9 5,5
	Janv. à févr. 1998	Janv. à févr. 1999		Janvfévr. 1998 à janvfévr. 1999
	milliers de cube			var. en %
Pétrole brut ¹ Production Exportations Importations ² Aux raffineries	21 003,5 13 212,4 7 333,1 15 627,1	19 257,5 10 910,5 8 052,0 16 459,2		-8,3 -17,4 9,8 5,3
	milliers de			var. en %
Gaz naturel ³ Production de gaz Exportations Ventes intérieures ⁴	27 406,7 14 978,6 14 911,8	27 122,4 15 359,6 15 727,6		-1,0 2,5 5,5

La différence entre l'utilisation et l'approvisionnement provient des variations des stocks, de la consommation de l'industrie pétrolière, etc.

Données stockées dans CANSIM: matrices 530 et 539.

Le numéro de février 1999 de *Production de pétrole brut et de gaz naturel* (26-006-XPB, 19 \$ / 186 \$) paraîtra en mai. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Gérard Desjardins au (613) 951-4368 (desjger@statcan.ca) ou avec Michel Palardy au (613) 951-7174 (palamic@statcan.ca),

Il s'agit du pétrole brut en provenance de pays étrangers reçu par les raffineries canadiennes. Les chiffres diffèrent de ceux de la Division du commerce international en raison du manque de synchronisme de l'arrivée des documents et de l'inclusion des importations entrant au Canada pour être exportées à nouveau.

³ La différence entre l'utilisation et l'approvisionnement provient des variations des stocks, carburant utilisé par les gazoducs, les pertes dans les gazoducs, les fluctuations de pression dans les réseaux, etc.

Incluant les ventes directes.

Section de l'énergie, Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie.

Programmes de mesures de rechange pour les délinquants

. 1998

Statistique Canada publie aujourd'hui un document de quelque 450 pages qui donne un aperçu national des mesures de rechange pour les délinquants. Des chapitres fournissent des renseignements détaillés sur chaque province et territoire. Ce document constitue un document de référence sur les pratiques administratives et opérationnelles applicables aux programmes de mesures de rechange dans l'appareil judiciaire. Ces programmes sont conçus comme des solutions de rechange permettant de soustraire au processus judiciaire officiel certains jeunes contrevenants et certains délinquants adultes.

Le document traite de sujets comme la philosophie des mesures de rechange, la responsabilité de la prestation des programmes, le rôle de la police, de la Couronne et de la victime, le droit à un avocat ainsi que les critères d'admissibilité. Il présente un organigramme du processus de mesures de rechange, une description de l'entente relative aux mesures de rechange, la gamme de mesures offertes, les mécanismes de surveillance et d'exécution de l'entente ainsi que des renseignements sur les exigences en matière de tenue des dossiers.

On y trouve des annexes renfermant des exemples de formules actuellement utilisées dans certains secteurs de compétence ainsi que des données maintenant disponibles sur les mesures de rechange. À noter que les données figurant dans ces annexes ne constituent qu'un échantillon. Elles n'ont fait l'objet d'aucune analyse, et aucune comparaison entre les secteurs de compétence n'a été établie, car rien n'a été fait pour garantir des définitions ou des calendriers uniformes.

Le document, qui s'intitule Les mesures de rechange au Canada - 1998 (85-545-XIF, 30 \$), est maintenant en vente. Voir Pour commander les publications.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec le Centre canadien de la statistique juridique au (613) 951-9023 ou en composant sans frais le 1 800 387-2231.

Chargements ferroviaires

Période de sept jours se terminant le 7 avril 1999

La quantité de marchandises transportées en wagons complets (à l'exclusion du trafic intermodal) pendant la période de sept jours se terminant le 7 avril 1999 a diminué de 10,8 % par rapport à la même période de l'année dernière pour s'établir à 4,5 millions de tonnes métriques. Le nombre de wagons chargés a diminué de 7,5 %.

Les 331 000 tonnes métriques dont le transport a été assuré par mode intermodal (rail-route) sont en baisse de 0,2 % par rapport à la même période en 1998. Le total cumulatif de l'année révèle une augmentation de 12.3 %.

L'ensemble du trafic (en charge complète et intermodal) a diminué de 10,1 % pendant la période de référence. Le total cumulatif de l'année a atteint 65,6 millions de tonnes, en baisse de 5,6 % par rapport à l'année précédente.

Toutes les données cumulatives ont été révisées.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Robert Larocque au (613) 951-2486 (*laroque@statcan.ca*), Division des transports. Télécopieur: (613) 951-0009.

Livraisons de laine minérale y compris les isolants en fibre de verre

Mars 1999

En mars dernier, les fabricants ont livré 2 449 375 mètres carrés de laine minérale de facteurs R12 (RSI 2.1) en nattes, en baisse de 33,8 % par rapport aux 3 700 263 mètres carrés livrés en mars 1998 et en hausse de 21,9 % comparativement aux 2 008 519 mètres carrés livrés le mois précédent.

Les livraisons pour la période allant de janvier à mars 1999 se situent à 7 748 049 mètres carrés, en baisse de 12,6 % comparativement à la même période en 1998.

Données stockées dans CANSIM: matrices 40 et 122 (séries 32 et 33).

Le numéro de mars 1999 de *Laine minérale y compris les isolants en fibre de verre* (44-004-XIB, 5 \$ / 47 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Étienne Saint-Pierre

au (613) 951-9837 (*sainteti@statcan.ca*), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

NOUVELLES PARUTIONS

Laine minérale y compris les isolants en fibre de verre, mars 1999

Numéro au catalogue: 44-004-XIB

(Canada: 5\$/47\$; à l'extérieur du Canada: 5\$US/47\$US).

Les mesures de rechange au Canada, 1998 Numéro au catalogue: 85-545-XIF

(Canada: 30\$; à l'extérieur du Canada: 30\$US).

Les prix n'incluent pas les taxes de vente.

Les numéros au catalogue se terminant par: -XIB ou -XIF représentent la version électronique en vente sur Internet, -XMB ou -XMF la version microfiche et -XPB ou -XPF, la version papier.

Pour commander les publications

Simplifiez vos recherches en feuilletant le *Catalogue de Statistique Canada* (11-204-XPF, Canada 16\$; à l'extérieur du Canada: 16\$US). L'index des mots-clés vous aidera à trouver des données statistiques sur l'activité économique et sociale.

Pour commander les publications par téléphone:

Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou de MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez:

Pour les autres pays, composez:

Pour envoyer votre commande par télécopieur:

Pour un changement d'adresse ou pour connaître

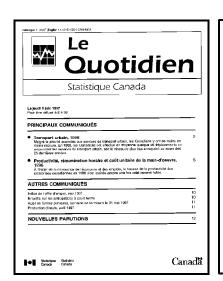
1 800 267-6677
1 613 951-7277
1 800 889-9734

l'état de votre compte: 1 800 700-1033

Pour commander par la poste, écrivez à: Gestion de la circulation, Division des opérations et de l'intégration, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du Receveur général du Canada/Publications. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet: écrivez à order@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca), sous les rubriques Produits et services, Publications téléchargeables.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001F.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse *http://www.statcan.ca*. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: subscribe quotidien prénom et nom.

Rédactrice: Sandra Duchesne (613) 951-1187, duchsan@statcan.ca Head of Official Release: Chantal Prévost (613-951-1088, prevcha@statcan.ca)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 1999. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.